

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le **14 Octobre**, le Conseil Municipal de la commune de VOUTEZAC, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Jean-Claude REYNAUD, Maire. La convocation a été établie et affichée le 7 octobre 2025.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs **Jean-Claude REYNAUD, Maire (Président de séance)**, Julie DALMON, Denis BARON, Arnaud VOIJOUR, Loïc JARRIGE, Sophie CROUZEVIALLE, Didier VERARDO, Marie GOLFIER, Maël BARBE, Marie-Christine DERAEDT, Raymond BOUTOT, Frédéric GERAUDIE, Marielle ROULET, Elisabeth MOREL, Elodie NOPPE

EXCUSÉS :

ABSENTS :

PROCURATION :

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : Denis BARON

Approbation du dernier Conseil municipal

Délibérations

1. Mise en œuvre de la participation employeur en matière de protection sociale complémentaire – Risque santé – Procédure de convention de participation proposée par le CDG19

Monsieur le Maire explique que la participation de l'employeur devient obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2026 dans le domaine de la santé au bénéfice des agents de la collectivité. Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze a lancé une consultation en vue de la conclusion d'une convention de participation couvrant le risque santé. Le Maire précise qu'à la suite de cette mise en concurrence, la convention de participation a été attribuée à la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2026 pour une durée de six ans.

Il est proposé un montant de 25€ par mois pour chaque agent qui adhèrera au contrat concerné par la convention.

Unanimité

2. Convention avec la Société Protectrice des Animaux relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés

Afin d'endiguer la multiplication des chats sans propriétaire, dont la divagation nous est signalée par les habitants, la commune de Voutezac a souhaité intervenir de façon durable et dans le respect du bien-être animal.

La gestion des chats dits libres consiste à les capturer pour les identifier et les stériliser puis à les relâcher sur leur territoire. Ce procédé régule les populations félines tout en leur permettant de continuer de jouer leur rôle naturel de lutte contre les rongeurs.

La convention lierait la commune de Voutezac avec la SPA jusqu'au 31 décembre 2025. Le nombre de chats pris en charge dans le cadre de cette convention est fixé à 20 pour 2025. Les dispositions sont les suivantes : Une subvention de 1 100€ serait versée par la commune à la SPA (à raison de 55€ par chat pour 20 chats)

Le versement de la subvention déclenche la mise à disposition de coupons SPA de stérilisation et d'identification à utiliser auprès de la clinique vétérinaire partenaire désignée par la commune. Les coupons SPA ont les valeurs suivantes : 65€ pour un mâle (castration et identification), 90€ pour une femelle (ovariectomie et identification), 110€ pour une femelle gestante (ovario-hystérectomie et identification).

Unanimité

3. Modification et mise à jour du tableau des emplois

Monsieur le Maire explique qu'un agent qui travaille à l'école va partir à la retraite le 1^{er} janvier. Il a été proposé à un agent déjà en poste à temps non complet de le remplacer. Son temps de travail passerait à 21 heures 34 minutes annualisées par semaine.

Unanimité

Deux agents de maîtrise peuvent par avancement de grade être promus agents de maîtrise principal.

Unanimité

4. Modification du contrat de contractualisation 2023-2025 avec le Conseil départemental de la Corrèze et demande de subvention pour la rénovation thermique hiver été de la halle

Monsieur le Maire explique qu'un devis de Monsieur Store est parvenu en Mairie pour un montant de 12 690€ HT. Il s'agit du remplacement des bâches qui sont installées sous la halle. Une subvention de 40% peut être octroyée par le conseil départemental de la Corrèze. Pour cela il est nécessaire de modifier le contrat communal signé avec le CD19 afin d'intégrer ce projet dans la liste des travaux prévus sur la commune.

Unanimité

5. Demande de subvention pour la restauration de 2 registres – Matrices cadastrales et états de section

Deux entreprises spécialisées dans la restauration de registres ont envoyé des devis concernant la restauration des Matrices et Etats de section du cadastre napoléonien. La reliure du Limousin est l'atelier le moins disant avec un montant de 2 484€ HT. Une subvention de 60% auprès du Conseil départemental sera demandée.

Unanimité

6. Demande d'aliénation d'un accès au village du Saillant

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de Marion Pompier du village du Saillant. Avec son compagnon Jérôme Fayat, ils souhaitent acquérir l'accès qui leur permet de rentrer sur sa propriété et qui appartient à la commune. Un portail a été installé avant leur arrivée dans les années 90. Il est proposé un prix de vente de 350€.

Unanimité

7. Demande de subvention exceptionnelle APEV

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association des parents d'élèves de Voutezac qui demandent une subvention exceptionnelle pour la fête d'Halloween.

- 6 Voix pour 500€

- 8 Voix pour 600€

- 1 Abstention

8. Modification des statuts de la FDEE 19

Monsieur le Maire donne lecture des modifications des statuts (modification du périmètre, nouvelles compétences)

Unanimité

9. Modification des statuts et du règlement intérieur du SIAV

Monsieur le Maire donne lecture des modifications des statuts (nouvelles compétences, nombre de délégués modifié, modalités de vote, clé de répartition financière)

Unanimité

10. Convention de délégation de compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines

Monsieur le Maire explique la nouvelle délégation qui sera validée par l'intermédiaire d'une convention pour 10 ans à partir du 01/01/2026

Unanimité

Questions diverses

- De mi-janvier à mi-février, le recensement de la population sera réalisé sur la commune. Il faudra recruter des agents recenseurs sur cette période. Monsieur le Maire sollicite le conseil pour proposer des personnes.
- Colis de Noël : la Maison Lepetit a envoyé un devis. Accord
- Monsieur le Maire parle de l'inauguration du city stade ; à prévoir en novembre
- Le 10/01 : Accueil des nouveaux arrivants

Le Maire

Le Secrétaire

Jean-Claude REYNAUD

Denis BARON